



Le 10 mai 2015

Communiqué

Interdiction des néonicotinoïdes : de lourdes conséquences selon le terrain

59% des producteurs d'orge réduiraient voire arrêteraient totalement cette culture

Alors que commence aujourd'hui au Sénat l'examen en seconde lecture du projet de loi relatif à la Biodiversité, l'AGPB (Association Générale des producteurs de blé et autres céréales) réitère son appel aux sénateurs à repousser l'interdiction des néonicotinoïdes votée par l'Assemblée Nationale.

Elle rappelle que face à une telle mesure, que le ministre de l'Agriculture ne souhaite pas et que n'ont jamais préconisée les agences de sécurité sanitaire française (ANSES) et européenne (EFSA), il n'existe pas de solutions alternatives efficaces, contrairement à ce qu'affirment ses partisans.

En conditions réelles, ces prétendues solutions sont difficiles à mettre en oeuvre et, quand elles peuvent être pratiquées, ont une efficacité très aléatoire, y compris pour l'environnement.

Ceci est confirmé par les réponses données par les producteurs français d'orge d'hiver* eux-mêmes à une enquête réalisée par BVA durant la seconde quinzaine d'avril (*cf. fiche annexe « Principaux enseignements de l'enquête réalisée par BVA »*) :

- pour 86% d'entre eux utilisateurs de semences traitées au moyen de produits à base de néonicotinoïdes, ces agriculteurs sont 67% à estimer qu'il n'existe pas d'alternatives efficaces, 19% disent qu'ils n'en savent rien et 6% pensent à l'utilisation d'autres produits phytosanitaires, des produits considérés par la moitié des producteurs comme présentant plus de risques pour l'environnement ;
- à 59%, ils réduiraient plus ou moins fortement leurs cultures d'orge d'hiver, voire les arrêteraient (14%).

« Une interdiction des néonicotinoïdes provoquerait une importante réduction des surfaces d'orge d'hiver. Elle pourrait remettre en cause cette culture en France, 2ème pays exportateur d'orge de brasserie au monde et 1^{er} en malt. Ceci n'est pas concevable », a déclaré Philippe PINTA, président de l'AGPB.

*l'orge d'hiver est de loin la plus répandue en France et la plus menacée par ailleurs par une éventuelle interdiction des néonicotinoïdes

Principaux enseignements de l'enquête de BVA auprès des producteurs d'orge d'hiver quant à une interdiction généralisée des néonicotinoïdes

441 producteurs ont été interrogés entre le 14 et le 27 avril dans 39 départements où sont recensées 80 % des surfaces d'orge d'hiver cultivées en France (orges de brasserie et fourragères), soit 1,09 million d'hectares sur 1,37.

- 1) **Lors des 3 dernières campagnes culturales, 86 % de ces producteurs ont utilisé des semences d'orge d'hiver enrobées de produits à base de néonicotinoïdes.**

Les raisons les plus citées pour lesquelles ils ont fait ce choix sont :

- en premier lieu, et de loin, pour éviter l'utilisation d'insecticides au sol et d'insecticides foliaires ;
- deuxièmement, pour sécuriser leur rendement ;
- troisièmement, pour une meilleure efficacité.

- 2) **En ce qui concerne plus précisément l'éventualité d'une interdiction généralisée des néonicotinoïdes :**

- a. 77 % des producteurs d'orge d'hiver ont entendu parler du vote par les députés d'un amendement en ce sens
- b. 73 % estiment que pareille interdiction aurait des conséquences importantes (très importantes pour 35 %, assez importantes pour 38 %)

Impacts potentiels les plus cités (plusieurs citations possibles par personne) :

- pertes de productivité (cité par 62 % des producteurs) ; la perte de rendement est estimée à un minimum de plus de 10 % minimum près de la moitié des surfaces (48%).
 - risques environnementaux accrus liés à des traitements au moyen de produits au sol et de produits foliaires ainsi qu'à la nécessité de les répéter (cité par 48 % des producteurs).
- c. pour 67 % des producteurs, il n'y a pas de solutions alternatives à l'utilisation des néonicotinoïdes qui soient aussi efficaces qu'avec ces produits et 19 % disent ne pas savoir s'il en est d'aussi efficaces. Dans les 14 % restants qui estiment qu'il en existe, 6 % pensent à l'utilisation d'autres produits phytosanitaires.
 - d. enfin, une interdiction généralisée des néonicotinoïdes conduirait 59 % des producteurs à réduire ou à arrêter leurs cultures d'orge d'hiver (21 % à réduire un peu, 24 % à réduire fortement, 14 % à arrêter complètement).